

1. Nous sommes toujours dans la cinquième partie et nous allons maintenant entamer la troisième sous-partie.
2. Cette troisième et dernière sous-partie explique comment interpréter les résultats du diagnostic de sensibilité à l'érosion.
3. Réaliser des cartes de sensibilité à l'érosion permet de prioriser les zones devant bénéficier de mesures de réduction du risque. Par exemple, l'étude de Fox et al., 2006 a cartographié la sensibilité des sols à l'érosion hydrique après un incendie dans le massif des Maures. La méthode permet d'identifier rapidement les zones les plus à risque à partir des caractéristiques des sols, de la topographie et de la végétation restante. En la combinant avec une évaluation des enjeux à l'aval, elle permet de définir les zones prioritaires pour implanter des mesures de réduction de l'érosion, comme, sur la photo de droite, avec des barrages perpendiculaires à la pente, réalisés avec des troncs.
4. La sensibilité à l'érosion peut également guider la mise en place de méthodes de récolte alternatives à la coupe rase avec circulation des engins, comme ici avec le débardage par câble mâât et des récoltes par trouées réparties de part et d'autre de la ligne de câble. La mise en place de fascines, c'est-à-dire de tas de rémanents mis en travers de la pente, permet dans les cas de forte sensibilité et forts enjeux pour l'aval de créer des barrages à sédiments. Il est conseillé de créer les fascines perpendiculairement à la ligne de câble, entre chaque trouée et de longueur égale à deux fois la largeur de la ligne de câble environ.
5. Enfin, le guide GERBOISE, préconise de laisser au sol les menus bois dispersés, d'autant plus que la sensibilité à l'érosion est forte. Si la pente est supérieure à 25%, il faut laisser au sol au minimum 20% des menus bois. Le guide déconseille aussi la récolte des souches si la pente est supérieure à 25% et la surface maximale de coupe rase est de 2 à 5 ha en situation de pente.